

## Scolarité des élèves sourds et malentendants

### Le lycée Rostand : Un lieu d'accueil, de scolarisation, et d'accompagnement de la seconde au BTS.

La structure de notre lycée fait suite au **PEJS créé dans l'agglomération caennaise** : parcours complet qui se poursuit de l'école Primaire (Ecole des Odon à Bretteville-sur-Odon), au collège Jean Moulin (à Caen) puis au Lycée Général et Technologique Jean Rostand.

Nos élèves sont toujours scolarisés dans les **classes ordinaires**.

L'**internat** offre l'occasion d'accueillir des élèves de la Manche ou de l'Orne.

La structure permet d'apporter des **adaptations individuelles** selon le profil de chaque élève :

- Traduction ou explications en LSF, par les AESH, pendant les cours
- Prise de notes pour les élèves ne maîtrisant pas la LSF
- AESH spécialisés dans certaines matières pour un meilleur accompagnement (sciences- humanités –gestion ...)
- Cours spécifiques -et détachés du groupe classe- dans certaines disciplines comme le français ou l'anglais , assurés par les professeurs de la classe
- Soutien ou remédiation individuelle (en complément des cours) assuré par les professeurs
- Aide au travail personnel ou méthodologie pris en charge par les AESH
- Sous-titrage des documents vidéo diffusés en classe
- Prise en compte des aménagements pour les devoirs ou examens (tiers temps, dispenses...)
- Accès à une salle équipée (ordinateurs, imprimante, photocopieuse) pour travailler en autonomie mais aussi se retrouver et échanger
- Aide à l'orientation : suivi, mini-stages, accompagnement possible hors de l'établissement
- Projet culturel commun à tous les élèves (sortie théâtre, café polyglotte, journée des Anciens Elèves...)
- Club LSF ouvert aux élèves et professeurs qui veulent s'initier à la LSF – animé par les AESH

#### Mode de communication

Pour chacun de nos élèves, nous établissons un **projet personnalisé de scolarisation (PPS)**, réactualisé chaque année. Comme préconisé et rappelé dans le B.O. du mois de septembre 2020, nous faisons tout pour nous adapter au mode de communication de l'élève.

- une communication bilingue : en langue des signes française (LSF) et langue française écrite
- une communication en langue française écrite et orale, avec OU sans appui de la langue des signes française (LSF)
- les élèves en LPC peuvent être intégrés avec support d'une association extérieure – choisir notre lycée leur permet d'accéder aux différents appuis et aides pédagogiques offertes par le lycée

#### Option : Langue des Signes Française

**L'option est ouverte à tous.** Elèves sourds et entendants.

Selon les textes officiels parus au B.O. du 19 novembre 2020, l'enseignement optionnel de la LSF offre deux possibilités :

LSF L1 : ouvert aux élèves dont la langue des signes est la langue première (élèves qui ont eu accès à cette langue par l'école ou leur parents)

LSF L2 : ouvert aux élèves sourds ou entendants qui débutent l'apprentissage au lycée

**INFORMATIONS PLUS COMPLETES SUR LE SITE DU LYCEE** : <http://rostand.etab.ac-caen.fr/>

(Vidéo de présentation, parcours de nos anciens élèves, présentation de l'équipe... )

Contact coordinateur : [corinne.tirard@ac-normandie.fr](mailto:corinne.tirard@ac-normandie.fr)